

Voilà comment j'imaginai après plusieurs heures de réflexion le bridge à Bourges :

La suppression des deux clubs actuels et la création :

- d'une école affiliée à la FFB et labellisée FFB indépendante, association loi 1901, ouverte aux licenciés des clubs signataires de la convention, aux licenciés des clubs non signataires, et aux non licenciés à un club.
- d'un club affilié à la FFB.

1. L'école « académie du bridge berruyer »

- Des statuts et un RI
- La licence FFB est obligatoire,
- Un conseil d'administration, constitué d'un président, d'un trésorier, et d'un secrétaire élus par et parmi les membres des conseils d'administration des clubs signataires de la convention avec l'école de bridge, les présidents des clubs signataires sont membres de droit au conseil,
- Un directeur de l'école bénévole, nommé par le conseil d'administration de l'école. Il met en place les orientations du conseil d'administration de l'école et assure la gestion administrative de l'école,
- Une école dont les locaux seraient ceux actuels du BCB avec un enseignement à 3 niveaux, 1^{er} cycle par des moniteurs, 2^{ème} cycle (SEF) par un maître assistant et un cycle compétitions par un professeur,
- Des enseignants rémunérés au smic,
- Des animations particulières telles que le tournoi portés/portants, le tournoi d'accession, un stage trimestriel par un professeur de bridge, des donnes commentées, les compétitions fédérales : simultanée des élèves, et championnat des écoles, les compétitions privées (SDE Bridge +),
- Des horaires adaptés aux élèves,
- Les ressources seraient les cotisations des élèves, les subventions publiques, les droits de table des tournois organisés par l'école, les stages trimestriels organisés par l'école.

Les ambitions de cette école seraient de :

- Former des joueurs qui pourraient intégrer un club à la fin de la première année,
- Approfondir les connaissances acquises,
- Préparer les compétiteurs par paires et/ou par équipes,
- Apprendre l'éthique du bridge,
- Apprendre les droits et les devoirs des bridgeurs,
- Apprendre le code de bonne conduite.

Le budget pourrait être le suivant (à affiner) :

Recettes		Dépenses	
Cotisation	8000	Charges salariales moniteurs	9000
Donnes commentées	1500	Charges salariales employé	4500
Stages	5400	Tournois	660
Non licenciés	850	Entretien fournitures	5000
Tournois	2810		
Subventions	600		
Total	19160		19160

Les recettes pourraient être meilleures en augmentant la cotisation si l'école est reconnue d'intérêt général (déduction fiscale) par la préfecture (un dossier est à déposer pour l'obtention de cette reconnaissance).

2. Le club (ex CERCLE DE BRIDGE AVARICUM et BCB)

- Des nouveaux statuts et RI
- Un club avec un nouveau nom choisi par les adhérents des deux clubs existants et avec de nouveaux locaux,
- Un festival de bridge sur trois jours, avec un tournoi mixte/dames, un tournoi par équipes ouvert à tous et le tournoi de la ville de Bourges par paires,
- Des tournois festifs,
- Un marathon du muguet,
- Des tournois de régularité par paires et par équipes,
- Des tournois spécifiques 3^{ème} et 4^{ème} série,
- Des tournois de régularité courts en soirée pour les actifs,
- Un simultané régional,

- Les animations avec nos partenaires du Lions' Club, du Kiwanis et du Téléthon,
- Un système de redistribution des cotisations et des droits de table par des challenges, des tickets de fidélité, des tickets de bienvenue et la prise en charge des engagements des quadrettes,
- Des bénévoles à nouveau motivés grâce à ce projet.

Les ambitions de ce nouveau club seraient de :

- Pérenniser le bridge à Bourges en accueillant de nouveaux joueurs et licenciés,
- Devenir un des plus grands clubs du comité (objectif 300 licenciés), donc un plus grand poids décisionnaire au sein du comité,
- Rechercher de nouveaux sponsors et les rendre pérennes en créant un club-entreprises,
- Etendre le jumelage aux clubs des villes jumelées avec Bourges en relation avec la mairie,
- Devenir un centre de compétitions fédérales (demi-finales et finales de comité, voire finale de ligue), suite à l'abandon de la Maison du Bridge,
- Développer le bridge scolaire dans tous les niveaux d'enseignement public et privé,
- Proposer une offre potentielle de service civique,
- Rendre les adhérents acteurs du développement du bridge.

Sans préjuger du résultat de cette réflexion à laquelle participeront des adhérents des deux clubs, je pense que nous pouvons construire ensemble un grand club de bridge à Bourges. Nous avons des atouts majeurs dans chacun des deux clubs, mettons-les en commun.

Nous avons le soutien du comité de l'Orléanais et des collectivités locales (mairie et conseil départemental), profitons-en et ne perdons pas de temps. Allons à l'essentiel. D'autres clubs l'ont fait (Les SABLES d'OLONNE et CHARTRES par exemple).

Didier RAULIN

23 décembre 2018